

Ouvrir plus les petites bibliothèques

Apports et conditions
de l'ouverture élargie des
bibliothèques des collectivités de
moins de 12 000 habitants,
hors réseaux, mais avec au moins
un(e) professionnel(le)

Claude Poissenot

IUT Nancy-Charlemagne
Département Info-Com « Métiers du livre »
Université de Lorraine, Crem, F-54000 Nancy

Octobre 2019



Document publié le 20 février 2020

Enssib – École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Sommaire

Synthèse	3
Introduction	4
Mesurer l'ouverture élargie	6
Un indicateur relatif du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire (échelle horaire)	7
Un score d'ouverture	9
Quels résultats pour les bibliothèques plus ouvertes?	12
Ouvrir plus pour plus de publics	12
Un élargissement des horaires favorables aux usages des collections et de l'espace	15
Un effet « dimanche » ?	18
Quelles conditions pour des bibliothèques plus ouvertes?	20
Des places assises	20
L'espace interne, obstacle à l'ouverture des bibliothèques	21
La taille des collections	22
Des dépenses d'acquisition élevées	24
Des bibliothèques riches de leur(s) personnel(s)	24
Quels personnels pour des bibliothèques plus ouvertes?	26
Un personnel salarié nombreux	26
Des salariés à au moins 80 %	27
Une pyramide des emplois pas trop plate	28
Des bénévoles mais pas trop	29
Conclusion	32

Synthèse

Cette enquête¹ repose sur l'idée selon laquelle il est possible de tirer des enseignements de l'observation d'un grand nombre de bibliothèques pour mesurer les conditions de l'élargissement des horaires d'ouverture et ses effets sur les publics et les usages. Elle se concentre sur les établissements des collectivités de moins de 12 000 habitants qui ne sont pas dans un réseau communal ou intercommunal et qui comptent au moins un salarié. Notre échantillon compte 4 662 bibliothèques et les données recueillies par le ministère de la culture datent de 2017.

Ouvrir plus largement conduit à une plus grande utilisation de l'équipement, mesurée par le taux d'emprunteurs actifs, le nombre de prêts par habitant ou le nombre de visites par habitant. L'impact de l'élargissement est sensible dès qu'il vise à atteindre la moyenne des bibliothèques de taille comparable. Sur le petit nombre des bibliothèques ouvertes le dimanche, on repère en effet une hausse de l'usage des collections.

Quels sont les conditions et les obstacles à l'élargissement des horaires d'ouverture des petites bibliothèques ?

- *L'espace*: les bibliothèques qui consacrent une plus grande part de leur surface aux services internes sont généralement moins ouvertes. De même, plus les bibliothèques offrent de places assises par rapport à leur nombre d'habitants, plus les bibliothèques sont ouvertes. L'élargissement des horaires doit aller de pair avec la prise en compte du besoin d'espace de la part de la population.
- *Les collections*: les bibliothèques les moins ouvertes sont aussi les moins bien dotées en collections et celles qui ont le plus faible budget d'acquisition par habitant.
- *Le budget*: l'élargissement des horaires d'ouverture passe par une augmentation du budget notamment consacré au personnel.
- *Le personnel*: plus les salariés sont nombreux et plus larges sont les horaires d'ouverture. Quand les salariés ne sont pas à plein temps ou à 80 %, l'ouverture s'en trouve affectée.
- *Les bénévoles*: de façon contre-intuitive, les horaires d'ouverture diminuent avec l'augmentation du nombre de bénévoles. La situation optimale est celle d'une équipe de bénévoles restreinte mais qui consacre beaucoup de son temps à la bibliothèque. La qualification des bénévoles est aussi déterminante.

1 Ce travail doit beaucoup à la relecture de la part de l'équipe du Service du Livre et de la Lecture (Thierry Claerr, Cécile Queffelec, Quentin Auffret et Anne Morel) mais aussi à celle d'Amandine Jacquet et Dominique Lahary. Merci à eux ainsi qu'aux étudiants de l'IUT « Métiers du livre » de Nancy qui ont accompagné ce travail.

Introduction

Objet de plusieurs rapports ministériels², la question de l'ouverture des bibliothèques est au cœur des débats concernant cet équipement public. L'élargissement des horaires apparaît comme une nécessité à l'heure de la mutation des pratiques des publics qui perçoivent et utilisent ce lieu de plus en plus comme un espace plutôt que comme un stock de ressources documentaires.

Dans ce contexte, il nous a semblé utile de chercher à comparer les bibliothèques selon l'ampleur de leur ouverture. Cela permet d'abord d'essayer d'identifier des caractéristiques associées à une large ouverture et ainsi de repérer les conditions et les freins à l'élargissement. On peut également chercher à mesurer les effets de l'ouverture élargie sur les usages faits des bibliothèques. Alors qu'on distingue habituellement les moyens et les résultats, l'originalité de notre approche réside justement dans le croisement de ces deux registres.

Comment comparer les bibliothèques du point de vue de leur ouverture ? Les données recueillies par le ministère de la Culture dans le cadre de l'enquête annuelle de l'Observatoire de la lecture publique offrent une ressource précieuse en ce qu'elles donnent accès à un volume de données autorisant des traitements fins et statistiquement solides. Mais les réponses au questionnaire de 2017 que nous avons analysées se caractérisent par une grande hétérogénéité selon la taille de la commune ou de l'intercommunalité, la présence de plusieurs équipements ou d'un seul dans la collectivité ou selon le personnel composé (ou non) de bénévoles (exclusivement ou non).

Le premier obstacle à la comparaison des bibliothèques entre elles concerne les communes ou intercommunalités dotées de plus d'un établissement. Comment comparer les bibliothèques situées dans ce cas avec celles qui sont seules à desservir la population ? La mesure des ouvertures dans le premier cas est difficile et l'offre est plus complète que celle du second cas. Pour cette raison, nous avons pris le parti de ne travailler que sur les bibliothèques étant les seules de leur collectivité, ce qui permet de comparer les établissements selon leurs caractéristiques.

On le verra, la question du personnel est centrale à propos de l'ouverture des bibliothèques, notamment celles de la présence des professionnels, et c'est là le second obstacle. De façon à s'assurer d'une certaine homogénéité de l'échantillon, nous avons conservé uniquement les établissements au sein desquels travaille au moins un agent salarié.

² Le dernier a sans doute été celui qui a eu le plus grand écho : E. Orsenna, N. Corbin, *Voyage au pays des bibliothèques*, Paris, Stock, 2019.

À ces deux filtres, nous avons ajouté celui de la taille de la population de la collectivité desservie. 92 % des établissements retenus par cette présélection desservent une population de moins de 12 000 habitants. Les 8 % restants se répartissent dans des collectivités de 12 000 à plus de 40 000 habitants (1 % du total). Cela conduirait à une très forte hétérogénéité de l'échantillon tant ces collectivités sont atypiques par rapport à leurs homologues. Nous sommes donc convenus de renoncer à cette tranche de collectivités afin de privilégier une certaine unité dans la réalité étudiée pour mieux saisir les principes de sa diversité interne.

Entrent donc dans notre échantillon de 4 662 établissements, toutes les bibliothèques desservant moins de 12 000 habitants, ayant répondu à l'enquête de l'Observatoire de la lecture publique, et qui emploient au moins un professionnel et ne relèvent pas d'un réseau. À l'inverse, sont exclues celles qui sont tenues uniquement par des bénévoles et celles qui sont dans une collectivité comptant plus d'un établissement.

Tableau 1. Distribution des bibliothèques selon la population desservie

	Nombre de bibliothèques	Pourcentage
Moins de 1 500 habitants	1 691	36,3
1 500 à 2 499	938	20,1
2 500 à 3 999	833	17,9
4 000 à 5 999	599	12,8
6 000 à 11 999	601	12,9
Total	4 662	100

Note de lecture: 1 691 bibliothèques de notre échantillon desservent une population de moins de 1 500 habitants ce qui représente 36,3 % du total des établissements étudiés.

Du fait des deux critères de sélection retenus, les bibliothèques desservent des populations restreintes puisque la taille moyenne des collectivités est de 2 953 habitants ; celles d'au moins 4 000 habitants ne représentent qu'un peu plus d'un quart du total. Nous nous penchons donc sur une réalité particulière qui n'est pas celle des grandes collectivités mais plutôt des petites bibliothèques rurales³ qui forment une large part du maillage français en matière de bibliothèques. Notre échantillon dessert 13,7 millions d'habitants parmi cette France moins visible que celle des grandes villes et agglomérations. Ce sont aussi dans ces lieux que les horaires d'ouverture sont les plus réduits et il n'est donc pas sans intérêt de se focaliser sur ces équipements.

3 Cf. A. Jacquet (dir.), *Concevoir une bibliothèque rurale*, ABF-ABD, 2018.

Tableau 2. Distribution des bibliothèques selon la typologie⁴ de l'ADBDP en vigueur au moment de l'enquête

	Nombre de bibliothèques	Pourcentage
Bibliothèques de niveau 1	912	19,6
Bibliothèques de niveau 2	1 220	26,2
Bibliothèques de niveau 3	1 263	27,1
Bibliothèques relais	856	18,4
Dépôts de livres	319	6,8
Non-réponse	92	2
Total	4 662	100

Note de lecture : 912 établissements (soit 19,6 % du total) relèvent des bibliothèques de niveau 1.

La répartition selon la typologie des bibliothèques est moins déséquilibrée. La présence d'au moins un(e) salarié(e) limite largement le poids des plus petits établissements. Les points d'accès aux livres et les dépôts représentent un quart de notre échantillon contre 53 % dans l'ensemble des bibliothèques d'après la synthèse des données des bibliothèques de 2016. Notre étude porte donc particulièrement sur les équipements offrant un niveau de service minimal dans des communes ou intercommunalités de tailles restreintes.

Au sein de ce panel de bibliothèques, nous allons d'abord montrer les effets de l'ouverture élargie sur la fréquentation dont elles font l'objet. Puis nous chercherons en quoi leur ouverture au public est liée à certaines de leurs caractéristiques. Enfin nous montrerons dans quelle mesure le personnel apparaît comme un atout ou une entrave à l'ouverture étendue.

Mesurer l'ouverture élargie

Mais avant, il convient de se poser la question de la mesure de l'ouverture des bibliothèques. Limite-t-on la mesure de l'élargissement à celle des horaires hebdomadaires ou prend-on aussi en compte le nombre annuel de jours d'ouverture ? Par ailleurs, les données permettent de comparer des bibliothèques extrêmement différentes dans les ressources dont elles disposent. Dès lors, une bibliothèque largement ouverte est-elle une bibliothèque qui présente un nombre élevé de jours ou d'heures d'ouverture

4 < <http://adbdp.web03.b2f-concept.net/spip.php?article662> >

ou une bibliothèque qui, étant donné la taille de la commune ou de l'intercommunalité dans laquelle elle prend place, se distingue des autres par une amplitude plus large d'ouverture? Chaque manière de répondre à ces questions conduit à réduire le sujet. Pour cette raison, nous avons choisi de mesurer la question de l'ouverture des bibliothèques à travers deux indicateurs: « échelle horaire » (indicateur relatif du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire) et « score d'ouverture » (prise en compte du nombre d'heures, de jours et de l'ouverture du dimanche).

Un indicateur relatif du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire (échelle horaire)

C'est très largement à travers le nombre d'heures d'ouverture dans la semaine que la question a été portée dans le débat public. On se souvient d'Erik Orsenna comparant les bibliothèques françaises à leurs homologues étrangères⁵. Il pointait ainsi les 88 heures d'ouverture par semaine à New York contre 38 heures à Paris. On dispose de l'information par les données du ministère et, sur le sous-ensemble des bibliothèques dans lesquelles travaille au moins un salarié et qui ne compte qu'un établissement (on a mis de côté les réseaux), on obtient la distribution suivante :

Tableau 3. Distribution des bibliothèques selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire

	Nombre de bibliothèques	Pourcentage
Moins de 8 heures	870	18,7
De 8 à moins de 14 heures	1 520	32,6
De 14 à moins de 21 heures	1 404	30,1
De 21 à moins de 28 heures	637	13,7
De 28 à moins de 35 heures	178	3,8
35 heures et plus	47	1,1
Total	4 662	100

Note de lecture : parmi notre échantillon, 870 bibliothèques ouvrent leur porte moins de 8 heures, soit 18,7 % du total.

L'hétérogénéité des situations est particulièrement repérable au-delà de la moyenne qui se situe à 14,74 heures. Aux 19 % des bibliothèques ouvertes au moins 21 heures font écho les 19 % l'étant à peine 8 heures. Les situations face auxquelles ont à faire les Français sur le territoire national sont fortement contrastées. On le constate en

5 Dans le *Figaro* du 20 février 2018.

cherchant à mesurer le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire selon la taille de la population desservie.

Tableau 4. Nombre moyen d'heures d'ouverture hebdomadaire selon la taille de la population desservie

	Nombre moyen d'heures d'ouverture
Moins de 1 500 habitants	11,28 heures
1 500 à 2 499	12,72 heures
2 500 à 3 999	15,83 heures
4 000 à 5 999	19,07 heures
6 000 à 11 999	21,75 heures
Total	14,74 heures

La relation est forte entre les deux informations. Le nombre d'heures d'ouverture double presque des collectivités de moins de 1 500 à celles de 6 000 à 12 000 habitants. Dès lors, nous pouvons chercher à comparer les bibliothèques à l'intérieur de strates de population communes. Pour chaque strate, nous avons distingué les valeurs moyennes qui conduisent à faire rentrer les bibliothèques dans ce cas au sein de la catégorie des bibliothèques aux horaires « moyens ». Parallèlement, celles qui se situent en deçà de cette valeur sont considérées comme ayant des horaires « faibles » et celles qui se trouvent au-dessus des horaires « élargis ». Le détail de ces regroupements est présenté ici :

Tableau 5. Répartition des bibliothèques selon la population qu'elles desservent et leurs horaires d'ouverture hebdomadaire

	Moins de 8 h	De 8 à 10 h	De 10 à 12 h	De 12 à 14 h	De 14 à 18 h	De 18 à 20 h	De 20 à 21 h	De 21 à 22 h	De 22 à 23 h	De 23 à 24 h	24 h et plus	Total
Moins de 1 500 habitants	628	254	160	143	225	47	39	22	18	17	133	1 686
1 500 à 2 499 hab.	175	158	142	123	176	48	34	10	11	5	56	938
2 500 à 3 999 hab.	52	63	89	122	225	84	42	30	23	17	85	832
4 000 à 5 999 hab.	13	14	21	50	167	81	42	26	35	32	118	599
6 000 à 11 999 hab.	2	2	11	16	100	91	44	50	53	37	195	601
Total	870	491	423	454	893	351	201	138	140	108	587	4 656

Note de lecture : parmi les 1 686 bibliothèques desservant une population de moins de 1 500 habitants, 628 sont ouvertes moins de 8 heures donc avec des horaires « faibles ».

Le croisement de la taille de la collectivité avec les horaires d'ouverture conduit à cette échelle d'horaires d'ouverture. Il aurait bien sûr été possible de choisir des critères plus stricts et de réduire ainsi la part des bibliothèques dans la moyenne. Nous avons délibérément constitué les catégories de façon à conférer à cette valeur centrale un poids statistique permettant de bien différencier les autres établissements.

Tableau 6. Répartition des bibliothèques selon leur position dans l'échelle d'horaires d'ouverture hebdomadaire

	Nombre de bibliothèques	Pourcentage
Horaires faibles	1 394	30
Horaires dans la moyenne	1 994	43
Horaires élargis	1 268	27
Total	4656	100

Note de lecture: 1 394 bibliothèques de notre échantillon se situent comme ayant des horaires d'ouverture faibles par rapport à la moyenne des collectivités de même taille.

Si 43 % des bibliothèques se trouvent dans la situation « moyenne », 30 % offrent des horaires faibles et 27 % des horaires élargis. Cette dispersion permettra de saisir les éléments qui favorisent ou défavorisent l'élargissement des horaires d'ouverture.

Un score d'ouverture

Pour compenser l'approche structurellement relativiste de l'indicateur précédent, nous avons souhaité construire un indicateur « absolu » au sens où il ne prend pas en compte, dès sa construction, la question de la taille de la commune desservie. Après tout, les publics ont des contraintes et des aspirations qui, si elles ne sont pas identiques, se rapprochent par-delà leur lieu de résidence. Le temps de travail, les emplois du temps scolaire ou la durée du jour sont les mêmes pour tous les habitants.

Par ailleurs, comme l'ouverture des bibliothèques ne se limite pas à la mesure du nombre d'heures, nous avons souhaité prendre aussi en compte le nombre de jours d'ouverture dans l'année ainsi que la question de l'ouverture du dimanche. Cette dernière ne porte que sur 153 établissements de notre échantillon (3,3 %) et il n'aurait donc pas été judicieux d'attribuer à cette caractéristique un poids trop important. Comme nous sommes dans le cadre d'un score, c'est-à-dire d'une variable prenant en compte plusieurs informations que nous pouvons hiérarchiser, nous lui avons affecté la valeur de 1 pour les établissements ouverts le dimanche et 0 en cas contraire.

S'agissant du nombre de jours annuels d'ouverture, nous avons pris en compte cette information dans le score en attribuant ou retirant des points selon les valeurs autour de la moyenne de la manière suivante :

Tableau 7. Répartition des bibliothèques selon le nombre de jours d'ouverture à l'année et leur poids dans le score d'ouverture

	Nombre de bibliothèques	Pourcentage	Nombre de points dans le score d'ouverture
Non-réponse	307	6,6	0
Moins de 60 jours	105	2,3	- 3
De 60 à 119 jours	425	9,1	- 2
De 120 à 179 jours	1 094	23,5	- 1
De 180 à 239 jours	1 622	34,8	0
De 240 à 299 jours	963	20,7	1
De 300 à 359 jours	141	3	2
360 jours et plus	5	0,1	3
Total	4 662	100	

Note de lecture : 105 bibliothèques, soit 2,3 % de notre échantillon, sont ouvertes moins de 60 jours dans l'année. Nous leur affectons une valeur de - 3 points.

L'ouverture des bibliothèques mesurée par le nombre de jours annuels est lui aussi largement variable. Le nombre moyen s'établit à 192 mais la dispersion est large avec un écart type de 61 jours. Et nous sommes donc partis de cette valeur centrale et de cet écart pour répartir le nombre de points en plus ou en moins.

Mais cet indicateur pour mesurer l'ouverture des bibliothèques, se devait de prendre aussi en compte le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire. Nous l'avons fait de la manière suivante :

- Moins de 8 heures = - 2 points
- De 8 heures à 14 heures = - 1 point
- De 14 heures à 21 heures = 0 point
- De 21 heures à 28 heures = 1 point
- De 28 heures à 35 heures = 2 points
- De 35 heures à 42 heures = 3 points
- 42 heures et plus = 4 points

La combinaison de ces trois informations fournit un score pour les bibliothèques s'étalant entre - 6 et 8 points. La distribution globale en est la suivante :

Tableau 8. Répartition des bibliothèques selon le nombre de points obtenus au score d'ouverture

Nombre de points	Nombre de bibliothèques	Regroupement score d'ouverture	Nombre de bibliothèques	Pourcentage
8	2	Très large	409	8,8
7	2			
6	6			
5	42			
4	87			
3	270			
2	432	Large	1 099	23,6
1	667			
0	794	Moyenne	794	17
- 1	767	Faible	1 333	28,6
- 2	566			
- 3	534	Très faible	1 027	22
- 4	303			
- 5	148			
- 6	42			
Total	4 662		4 662	100

Note de lecture : on dénombre 2 bibliothèques totalisant le maximum de points, soit 8. Elles entrent dans la catégorie des bibliothèques à l'ouverture très large dont le total est de 409 bibliothèques, soit 8,8 % du total de l'échantillon.

Quand on prend en compte le nombre de jours d'ouverture dans l'année, les horaires hebdomadaires et l'ouverture du dimanche, on repère des différences parmi les bibliothèques de notre échantillon. Pour prendre la mesure de ces écarts, il faut rappeler que les établissements très faiblement ouverts sont, au mieux, ouverts moins de 120 jours dans l'année et de 8 à 14 heures par semaine, ou moins de 180 jours et moins de 8 heures par semaine. Ces bibliothèques et celles qui sont un tout petit peu plus ouvertes mais dont on a considéré qu'elles l'étaient faiblement, représentent près de la moitié (48,6 %) du total alors qu'un tiers (32,4 %) le sont assez ou très largement. Cette dispersion des réponses invite à s'interroger sur les conséquences de cette ouverture inégale et sur ce qui est à son origine.

C'est donc à l'aide de ces deux indicateurs que nous pouvons chercher à identifier des éléments favorables ou défavorables à l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques.

Quels résultats pour les bibliothèques plus ouvertes ?

À quoi bon vouloir ouvrir davantage les bibliothèques ? Une partie des professionnels émet des réserves⁶, non seulement en raison des conséquences sur leur vie privée ou concernant les contreparties en cas d'ouverture tardive ou le dimanche, mais aussi sur le principe et sur les résultats d'un éventuel élargissement. Certains doutent du bien-fondé d'une telle politique, mais aussi de sa pertinence par rapport aux pratiques réelles (et non fantasmées) des publics. Il est vrai que la question des horaires d'ouverture a longtemps été passée sous silence sans que cela nuise au développement des bibliothèques. Il ne s'agit pas ici de présenter les arguments qui justifient théoriquement cette politique d'extension, mais d'étudier si elle reçoit un succès auprès des usagers qui en bénéficient. On peut ainsi chercher à comparer la capacité des établissements à desservir largement les populations auxquelles ils s'adressent selon l'ampleur de leur ouverture. Les résultats seront alors non plus un raisonnement abstrait mais le constat d'une politique mise en œuvre (ou non).

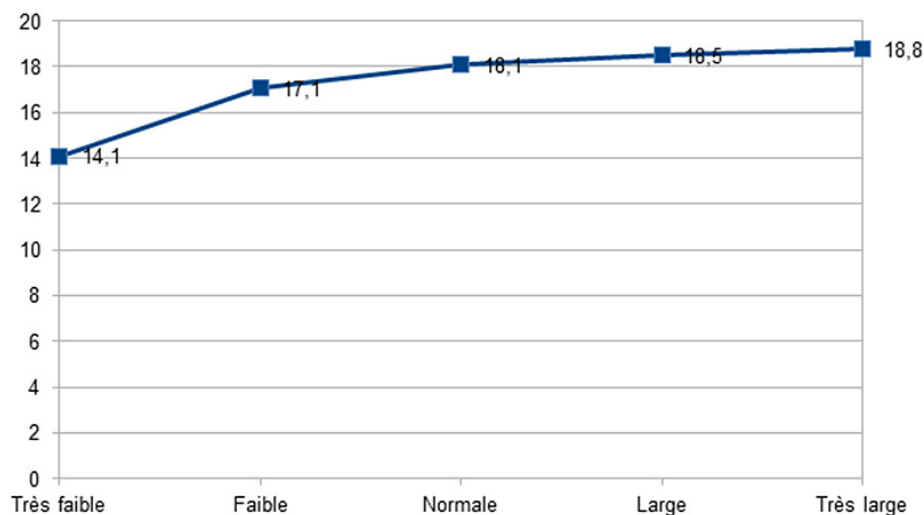
Ouvrir plus pour plus de publics

Une première manière de comparer les bibliothèques consiste à se mettre à la place de la diversité des publics potentiels et à en tirer des conclusions. Entre les actifs qui travaillent tard (et/ou loin), les retraités qui apprécient de venir lire le journal le matin, les actifs proches de la bibliothèque qui aiment venir au moment de la pause méridienne, les familles qui aspirent à venir le week-end, etc., on peut supposer que plus largement les bibliothèques sont ouvertes, plus elles sont en mesure de capter un éventail large de la population. Il reste à vérifier cette hypothèse, et notre indicateur qui prend en compte les horaires hebdomadaires, mais aussi le nombre de jours annuels et l'ouverture du dimanche, nous permet de le faire.

L'indicateur le plus ancien de mesure de l'usage des bibliothèques est celui du taux d'emprunteurs parmi la population desservie. On rapporte le nombre d'emprunteurs actifs à la population de l'intercommunalité ou de la commune. Du fait de son ancienneté, les données sont nombreuses dans le temps et autorisent la comparaison optimale des bibliothèques.

6 Y compris en interpellant la population par des grèves et des manifestations.

Graphique 1. Taux d'emprunteurs actifs dans la population desservie selon le score d'ouverture



Note de lecture : dans les 401 bibliothèques au très large score d'ouverture, le taux d'emprunteurs actifs s'établit en moyenne à 18,8 %.

De façon conforme, nous constatons un taux d'emprunteurs plus faible dans les établissements qui sont très peu ouverts. Toutefois, à partir d'un score moyen d'ouverture, on ne constate pas une amélioration de la capacité des bibliothèques à augmenter leur taux d'inscrits. Il reste que l'attractivité du lieu, y compris mesurée à travers le recours à ses collections, dépend de son accessibilité minimale. On savait que la fréquentation dépendait du temps qu'il faut pour se rendre à la bibliothèque. L'enquête récente⁷ sur les publics et usages des bibliothèques confirme que « la quasi-totalité des usagers (91 %) met moins de 20 minutes pour se rendre dans la bibliothèque habituellement fréquentée » (p. 20). On sait désormais que les horaires d'ouverture forment aussi une condition de son accessibilité. Et cela vaut de façon générale puisque la tendance en matière d'horaires d'ouverture s'observe à la fois dans les petites communes (moins de 2 500 habitants) et les plus grandes (4 000 et plus).

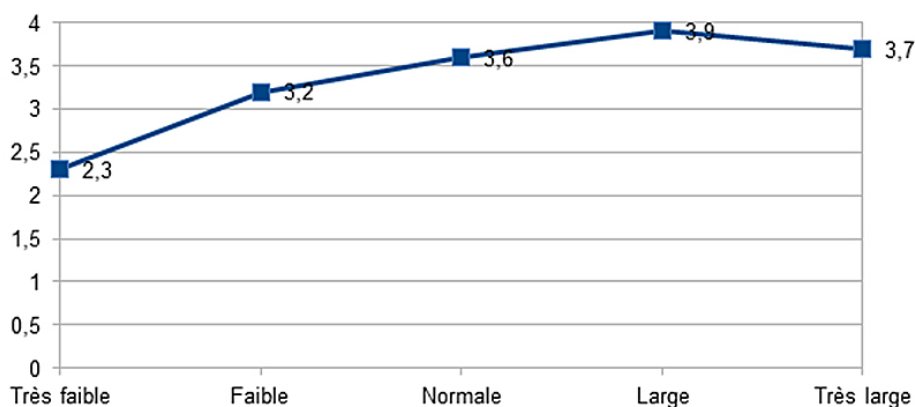
Mais ce qui est vrai pour l'accès aux collections l'est-il aussi pour l'intensité de leur usage ? Autrement dit, emprunte-t-on davantage dans les bibliothèques les plus ouvertes ?

Quand on rapporte le nombre de documents empruntés à la population, on peut mesurer l'intensité de l'usage des collections. Comme 45 % des établissements de

⁷ *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, Ministère de la Culture, 2017.

notre échantillon ne prêtent pas de documents sonores et 56 % de documents vidéo, nous ne pouvons pas les comparer sur le total des prêts. Pour cette raison, nous réduisons notre base de comparaison aux livres, que ce soit dans les collections jeunesse ou adulte.

Graphique 2. Nombre moyen de livres prêtés par an et par habitant selon le score d'ouverture



Note de lecture : dans les 409 bibliothèques au très large score d'ouverture, on observe un nombre moyen de 3,70 livres prêtés par an et par habitant.

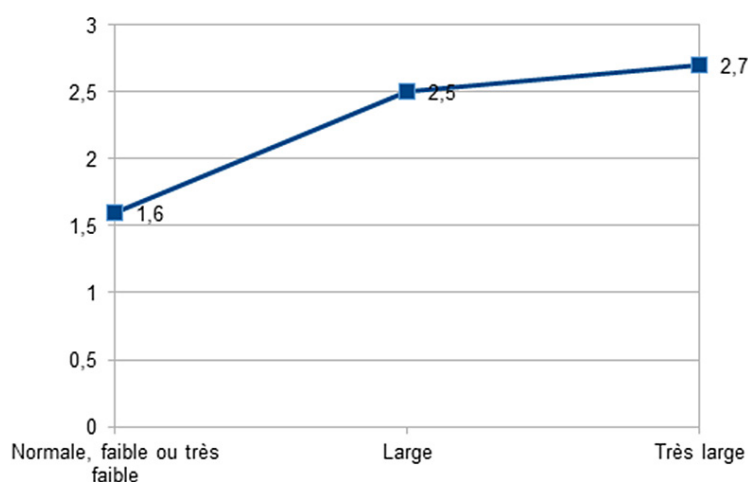
Le nombre moyen de prêts de livres est nettement plus bas dans les bibliothèques très faiblement ouvertes. Il augmente de 61 % quand on le compare à celui des équipements les plus ouverts. Des bibliothèques plus ouvertes permettent non seulement de capter un plus large public mais aussi d'améliorer l'usage des collections. Les investissements consentis pour la constitution des fonds sont plus largement récompensés. Cela est vrai qu'il s'agisse d'établissements fortement dotés de livres (au moins 50 livres – hors collections prêtées par la bibliothèque départementale – au mètre carré) ou d'autres avec peu de livres (moins de 30).

Cette tendance est également à l'œuvre dans les communes petites ou grandes. Là encore, on relève que l'écart est surtout important entre les bibliothèques qui sont très peu ouvertes et celles qui le sont dans la moyenne comme si, au-delà de ce seuil, le surcroît d'ouverture ne suffisait pas à engendrer un surplus d'usage des collections. Si l'accès aux collections par l'augmentation des horaires est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. L'érosion du nombre de prêts de livres par habitant constatée dans les bibliothèques les plus ouvertes est très légère et s'explique sans doute par d'autres mécanismes.

Mais l'usage des bibliothèques ne se limite pas à l'emprunt de documents. Les documents peuvent être lus (vus ou écoutés) sur place et surtout, les usagers peuvent venir avec leurs propres documents ou séjourner sur place pour divers motifs. Pour

cette raison, depuis plus récemment (2009), le questionnaire du ministère demande de renseigner le nombre d'entrées dans l'établissement. Hélas, du fait de sa mesure relativement récente, d'une trop faible conscience des enjeux de la mesure de cette fonction d'espace de la bibliothèque et à cause d'une absence de dispositif, ces données ne sont recueillies que dans 5 % de notre échantillon. Toutefois, nous nous risquons à chercher à savoir si l'élargissement de l'ouverture des bibliothèques a un impact sur le nombre de visites dont elles font l'objet.

Graphique 3. Nombre de visites par an et par habitant selon le score d'ouverture



Note de lecture : Dans les 50 bibliothèques au très large score d'ouverture, on observe un nombre moyen de 2,7 visites par an et par habitant.

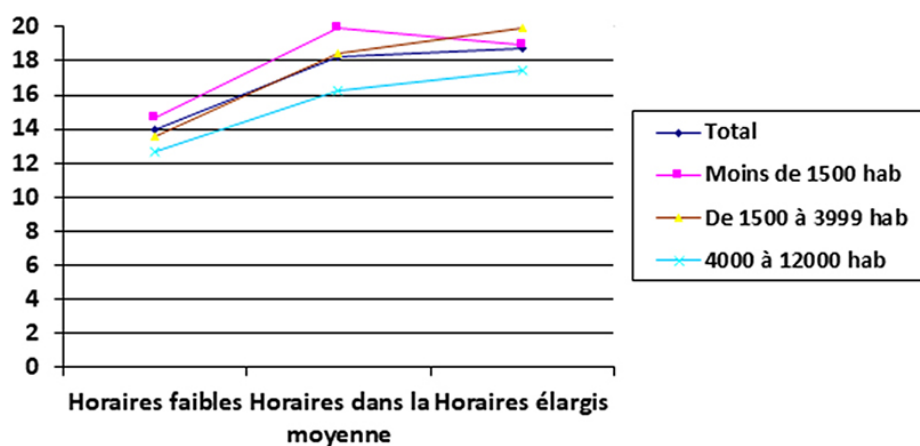
L'usage de l'espace est nettement favorisé par l'accroissement de l'ouverture des bibliothèques. Si on compte en moyenne 1,6 visite par an et par habitant dans celles ouvertes de façon normale, faible ou très faible, le chiffre atteint 2,7 parmi les bibliothèques les plus ouvertes (soit une hausse de 69 %). L'intensification de l'usage de la bibliothèque grâce à son ouverture accrue touche toutes les manières dont les publics peuvent s'emparer du lieu, par-delà le seul emprunt des collections : lecture sur place, étude, animations, sociabilité, etc. Les locaux qui sont avant tout pensés pour les publics sont plus rentabilisés par une plus grande ouverture.

Un élargissement des horaires favorables aux usages des collections et de l'espace

L'ouverture accrue permet de desservir plus largement la population. Mais toutes les bibliothèques dans des situations comparables ne font pas le même effort d'élargissement des horaires d'ouverture. Étant donné le nombre d'habitants de la collectivité desservie, on peut distinguer les bibliothèques qui ont des horaires hebdomadaires

faibles (inférieurs à la moyenne), élargis (supérieurs) ou moyens (dans la moyenne). Dès lors, les établissements qui parviennent à ouvrir un peu plus que ceux qui leur sont comparables mais sans ouvrir autant que les grands tirent-ils de cet effort un surcroît de fréquentation? À l'inverse, les bibliothèques des communes les plus grandes qui ouvrent relativement peu (même si c'est un peu plus que les toutes petites) connaissent-elles une fréquentation plus faible?

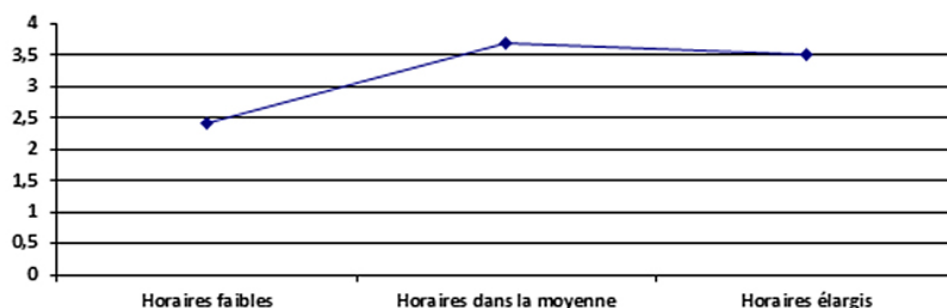
Graphique 4. Variation du taux d'emprunteurs actifs dans la population desservie selon la taille de la commune ou intercommunalité et la position de la bibliothèque par rapport à la moyenne d'horaires d'ouverture des bibliothèques étant donnée la taille de la population desservie



Note de lecture : les bibliothèques de collectivités de moins de 1500 habitants qui sont ouvertes dans la moyenne des autres collectivités de même taille ont en moyenne 19,9 % d'emprunteurs actifs parmi la population.

La proportion d'emprunteurs est en hausse quand le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire augmente. L'élargissement des horaires d'ouverture, même relatif à la taille de la commune, produit un surcroît de fréquentation. L'écart est particulièrement net entre les bibliothèques sous la moyenne et celles qui sont dans ou au-delà de ce seuil. Sans viser les horaires les plus larges des collectivités comparables, les élus pourraient chercher à rejoindre ne serait-ce que ceux de la norme pour améliorer sensiblement la fréquentation de la bibliothèque. Cela vaut pour les plus petites comme pour les plus grandes communes de notre échantillon.

Graphique 5. Nombre de prêts de livres par an et par habitant selon la position de la bibliothèque par rapport à la moyenne d'horaires d'ouverture des bibliothèques étant donnée la taille de la population desservie

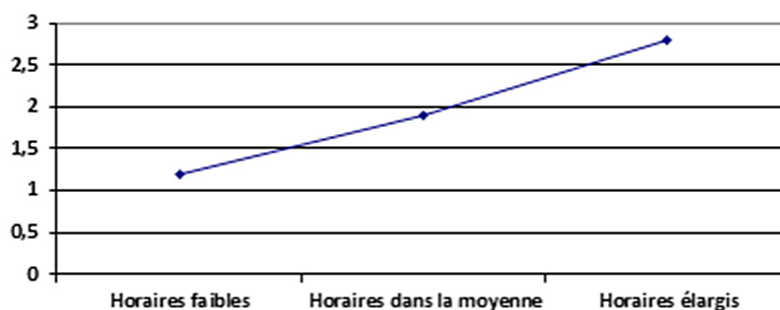


Note de lecture : dans les bibliothèques qui sont moins ouvertes que celles des autres collectivités de même taille, on enregistre en moyenne 2,4 livres prêtés par an et par habitant.

L'effort d'élargissement des horaires d'ouverture se traduit par une augmentation du nombre de prêts avec toujours ce bond entre les horaires faibles et ceux dans la moyenne (+ 53 %). Ces bibliothèques sont comme entourées de lecteurs qui n'attendent qu'une extension des horaires pour pouvoir s'emparer des collections. Ce résultat vaut aussi pour les établissements les mieux dotés en budget, montrant l'effet de faible ouverture qui n'est pas la conséquence d'un manque de ressources.

De façon encore plus précise, on repère que les bibliothèques aux horaires élargis connaissent un taux de rotation des collections plus élevé que celles qui le sont le moins (1,6 contre 1,3). La contribution des bibliothèques à la promotion de livres passe aussi par un élargissement de leurs horaires d'ouverture.

Graphique 6. Nombre de visites par an et par habitant selon la position de la bibliothèque par rapport à la moyenne d'horaires d'ouverture des bibliothèques étant donnée la taille de la population desservie



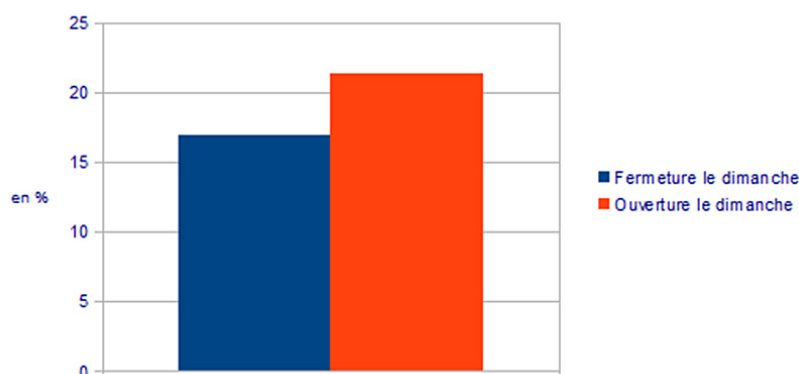
Note de lecture : dans les bibliothèques qui sont moins ouvertes que celles des autres collectivités de même taille, on enregistre en moyenne 1,2 visite par an et par habitant.

Le nombre d'établissements répondant à la question du nombre d'entrées enregistrées étant assez faible, il convient de faire preuve de prudence. Toutefois, il ressort que plus les horaires sont larges et plus la fréquentation augmente: + 133 % entre les horaires faibles et les horaires élargis. Et, contrairement aux indicateurs précédents mesurant l'usage des collections, la fréquentation de l'espace augmente de façon continue. En cas d'horaires élargis, les bibliothèques reçoivent un surplus de visites par rapport à des horaires seulement dans la moyenne. Par contraste, cela suggère que si, pour l'usage des collections, les emprunteurs font un effort pour s'adapter à des horaires faibles, ce n'est évidemment pas le cas pour l'usage de l'espace où chaque séjour vaut pour lui-même et ne peut être différé. Ce résultat a pour conséquence que si la bibliothèque entend se définir notamment comme un lieu de socialisation des membres de la collectivité, elle doit en passer par un élargissement plus significatif de ses horaires d'ouverture que si elle se limite à une fonction documentaire par ailleurs difficile à promouvoir seule, à l'heure de la dématérialisation de l'information et de l'érosion de la place de l'imprimé. Et ce résultat montre qu'elle remplit cette fonction en élargissant ses horaires. Elle est attractive aussi par-delà les collections qu'elle propose. La notion de « bibliothèque 3^e lieu » est donc indissociable de celle d'horaires d'ouverture élargis non pas seulement dans son principe mais dans la réalité même des usages des bibliothèques par la population.

Un effet « dimanche » ?

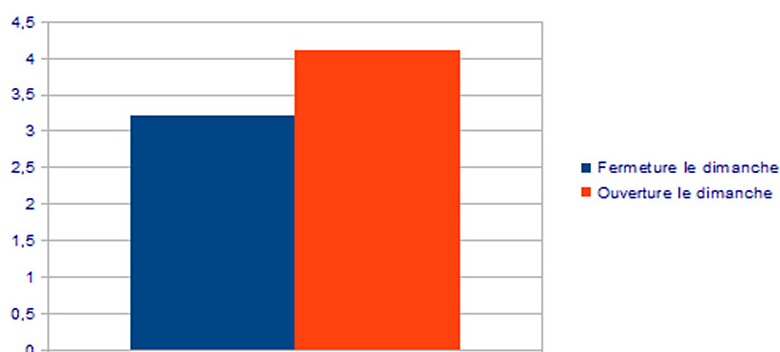
L'ouverture du dimanche ne saurait résumer la question de l'amélioration de l'accès temporel aux bibliothèques. Les nombres d'heures et de jours comptent sans doute davantage. Il reste que c'est un sujet qui revient régulièrement dans les débats et dans les prises de position des professionnels. Dès lors, une manière d'alimenter la réflexion consiste à savoir si la mise en place de l'ouverture du dimanche se traduit dans une intensité des usages faits des bibliothèques.

Cette question se heurte à la modestie du nombre d'établissements ayant mis en œuvre cette mesure. Dans notre échantillon, ce sont seulement 153 bibliothèques qui sont dans ce cas, soit 3 % du total.

Graphique 7. Taux d'emprunteurs actifs selon l'ouverture du dimanche

Note de lecture : dans les bibliothèques ouvertes le dimanche, on observe un taux d'emprunteurs actifs de 21,3 %.

Au sein de cette population des bibliothèques ouvertes le dimanche, on observe un taux d'emprunteurs plus élevés que dans celles qui ne le sont pas. Et ce n'est pas seulement parce que les bibliothèques qui accueillent les publics le dimanche ouvriraient davantage leurs portes en nombre d'heures hebdomadaires. On observe en effet la même tendance parmi les bibliothèques dont les horaires d'ouverture sont dans la norme ou élargis. Il y a donc bien un effet dimanche.

Graphique 8. Nombre de prêts de livres par an et par habitant selon l'ouverture du dimanche

Note de lecture : dans les bibliothèques ouvertes le dimanche, on observe une moyenne de 4,1 prêts de livres par an et par habitant.

Dans les grandes agglomérations (donc hors de notre échantillon), l'ouverture du dimanche donne lieu à un surcroît de fréquentation étudiante. Dans les plus petites communes, elle donne l'occasion à tous les membres de la famille de découvrir et d'emprunter des documents mais aussi de faire une sortie ensemble. Et, effectivement, on constate un nombre de prêts de livres par habitant plus important dans les

bibliothèques ouvertes le dimanche que dans les autres. La promotion de la lecture et la diffusion du livre qui sont au cœur de l'identité professionnelle des bibliothécaires se trouvent validées par cette mesure et la multiplication des initiatives des collectivités pour entrer dans l'ouverture dominicale augure d'une prise de conscience des élus.

Quelles conditions pour des bibliothèques plus ouvertes ?

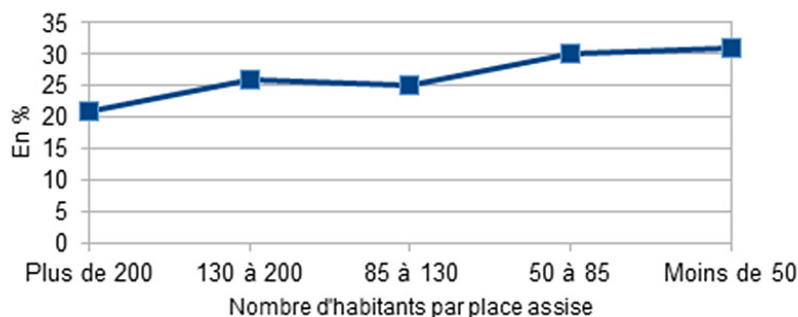
À présent que l'on a établi qu'en ouvrant davantage les bibliothèques, l'usage dont elles font l'objet augmente, on peut chercher à savoir ce qui crée les conditions de cet élargissement des horaires. Il s'agira toujours de comparer les bibliothèques qui ouvrent beaucoup par rapport à celles qui ouvrent peu, mais de façon à savoir quelles sont les caractéristiques qui sont associées à une large ouverture. L'objectif est de chercher à identifier les freins et les conditions de cette ouverture accrue de façon à identifier des voies possibles conduisant à ce résultat que l'on a démontré souhaitable.

Comme il s'agit de chercher des différences entre bibliothèques comparables, nous privilégierons dans cette partie l'indicateur relatif (« échelle horaire »). En effet, il est construit en distinguant les établissements qui ouvrent le plus d'heures par semaine à l'intérieur d'une même taille de collectivité. Et c'est bien au sein de cet ensemble relativement homogène que nous cherchons des différences. En prenant le score d'ouverture, on s'exposerait au risque de comparer des bibliothèques dont les différences pourraient provenir surtout des écarts de taille des collectivités qui les financent.

Des places assises

L'ouverture élargie favorise particulièrement l'usage de l'espace de la bibliothèque. Si les rayonnages de livres étaient au cœur de la bibliothèque définie par ses collections, le nombre de places assises (et leur variété) rend bien compte de sa redéfinition autour de la notion de lieu (et de troisième lieu). En rapportant la population desservie au nombre de places assises mises à disposition par la bibliothèque, on mesure l'ampleur du service proposé dans le domaine de l'usage de l'espace. Les bibliothèques proposant le plus de places assises sont-elles plus ouvertes que celles qui en proposent le moins ?

Graphique 9. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon le nombre d'habitants pour chaque place assise proposée



Note de lecture : 21 % des bibliothèques offrant une place assise pour plus de 200 habitants proposent des horaires élargis.

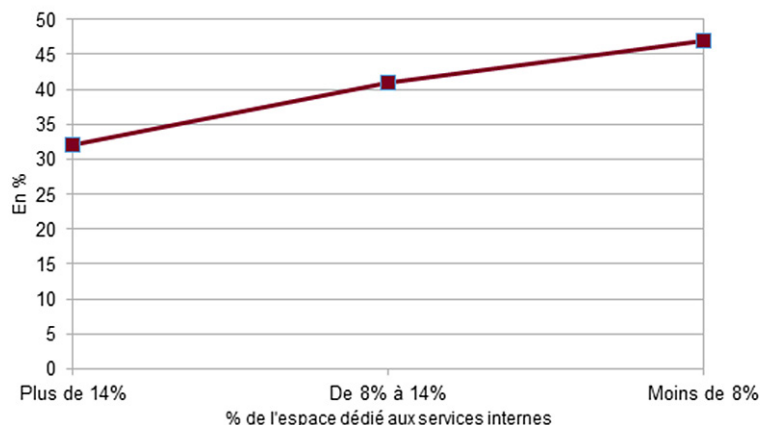
La tendance des bibliothèques à proposer des horaires élargis augmente au fur et à mesure que diminue le nombre d'habitants par place assise.

Une interprétation possible serait de considérer que les bibliothèques qui sont les plus ouvertes ont les moyens de l'être et ont donc aussi ceux de proposer davantage de places assises que celles qui ne parviennent pas à ouvrir beaucoup. Et il est vrai que si on compte en moyenne dans l'échantillon 27 % de bibliothèques aux horaires élargis, parmi celles les plus riches (consacrant plus de 15 € par habitant en dépenses d'acquisition et de personnel), cette proportion augmente à 41 %. Mais parmi les plus riches, celles qui ont peu de places assises proposent 30 % d'horaires élargis alors que c'est le cas de 48 % pour celles avec le plus de places. On peut alors faire l'hypothèse selon laquelle le point commun n'est pas seulement celui du budget mais aussi celui du souci du service aux publics. Se préoccuper des horaires d'ouverture élargis implique de proposer un cadre propice au séjour sur place des usagers. Relevons que parmi les établissements les plus pauvres (moins de 5 €) les variations disparaissent comme s'il était nécessaire de disposer d'un minimum de ressources pour proposer de larges horaires et des places assises en quantité.

L'espace interne, obstacle à l'ouverture des bibliothèques

La taille de la bibliothèque mesurée par le rapport entre la population desservie et la surface, ne montre pas de lien évident avec l'ouverture des bibliothèques. En revanche, on peut rapporter la surface dédiée aux services internes à la surface totale du bâtiment pour chercher à mesurer la surface dédiée au travail interne dans l'ensemble du lieu. Et par hypothèse, les équipements accordant une place plus importante aux services internes seront moins enclins à offrir une large ouverture.

Graphique 10. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon la part occupée par les services internes sur le total de la surface de l'équipement



Note de lecture : 32 % des bibliothèques consacrant plus de 14 % de leur espace total aux services internes proposent des horaires élargis.

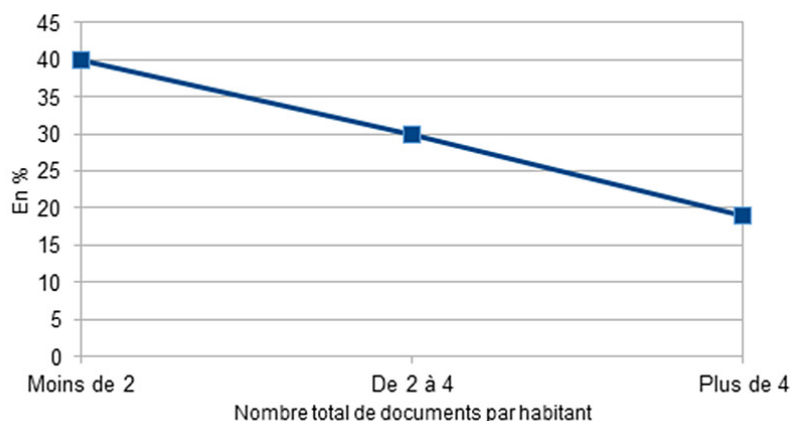
Plus la part d'espace interne par rapport à la surface totale de la bibliothèque est importante et moins les bibliothèques sont ouvertes. Presque la moitié des établissements lui consacrant moins de 8 % offrent des horaires élargis alors que c'est à peine un tiers pour celles qui lui dédient plus de 14 %. De façon un peu abrupte, on pourrait suggérer que plus le cadre spatial permet au(x) professionnel(s) de s'extraire de la relation aux publics et moins les bibliothèques sont ouvertes. Ce résultat étonnant suggère que la structuration de l'espace n'est pas sans conséquence sur la relation que le personnel noue avec les publics. Une plus grande proportion de la surface dédiée aux activités internes peut agir en tant que cause : la place accordée à cet espace dans le projet initial indique l'importance qui est accordée aux tâches en dehors du regard des usagers. Cela peut aussi agir indirectement par le fait que les conditions sont réunies pour que le personnel puisse séjourner à l'écart de l'accueil du public.

Relevons que cette tendance vaut également parmi les bibliothèques dotées de budgets plus élevées que la moyenne. Ainsi donc, quand elles en ont les moyens, les bibliothèques consacrant le plus d'espace aux tâches internes sont moins ouvertes que les autres. La tendance reste inchangée parmi les bibliothèques les plus grandes, comme si les contraintes de surface n'évacuaient pas cet effet.

La taille des collections

Existe-t-il une relation entre la taille des collections offertes aux publics et l'ouverture des bibliothèques ? On pourrait en douter tant ces deux dimensions paraissent indépendantes. Pourtant les données invitent à réviser cette idée spontanée.

Graphique 11. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture faibles selon le nombre de documents proposés par la bibliothèque par habitant (y compris non-livres, sauf documents déposés par la bibliothèque départementale)



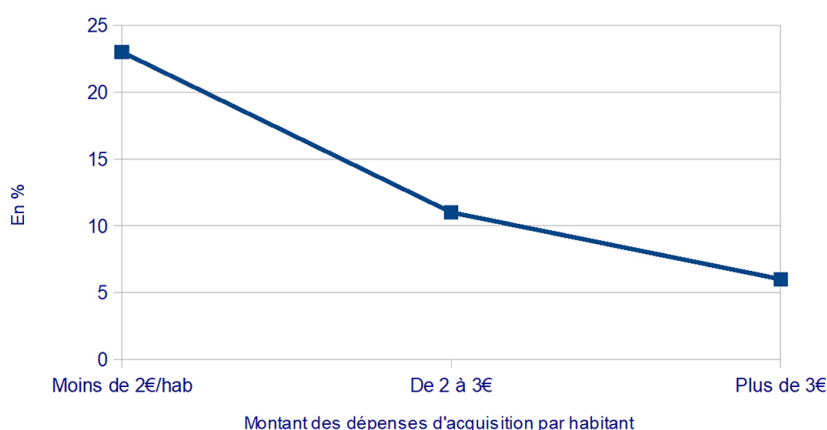
Note de lecture : 40 % des bibliothèques offrant moins de 2 documents par habitant proposent de faibles horaires d'ouverture.

Les bibliothèques les moins ouvertes sont aussi les moins bien dotées en collection. Mais ce résultat ne vaut pas pour les plus petits établissements (moins de 100 m²) qui n'ont pas la place d'accumuler beaucoup de documents. Pour les autres, on pourrait attribuer aux ressources inégales des bibliothèques la corrélation entre collections réduites et ouverture restreinte. Il convient pourtant d'y résister car, parmi la sous-population des « bibliothèques riches », le lien entre ces deux informations existe toujours. Dès lors, à quoi attribuer cette corrélation ? Le point commun entre l'offre d'horaires élargis et une certaine abondance documentaire se situe peut-être dans le souci des publics parmi les bibliothécaires (professionnels et bénévoles) et les élus. La prise en compte inégale des publics et de leurs demandes à la fois en termes de collections et d'horaires d'ouverture serait à l'œuvre dans la situation des bibliothèques de notre échantillon. La bibliothèque peut être inégalement investie par ceux à même de la faire vivre. Cela ne peut pas être démontré avec les données dont nous disposons. Toutefois, le budget d'acquisition fait partie des éléments traduisant l'investissement dans la bibliothèque.

Des dépenses d'acquisition élevées

Ce qui vaut pour le stock s'observe aussi pour le flux. Quand on compare les bibliothèques selon leur budget d'acquisition par habitant, on constate que celles qui sont les moins ouvertes sont aussi celles qui consacrent le moins de ressources à l'enrichissement des collections.

Graphique 12. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture faibles selon le montant des dépenses d'acquisition par habitant.



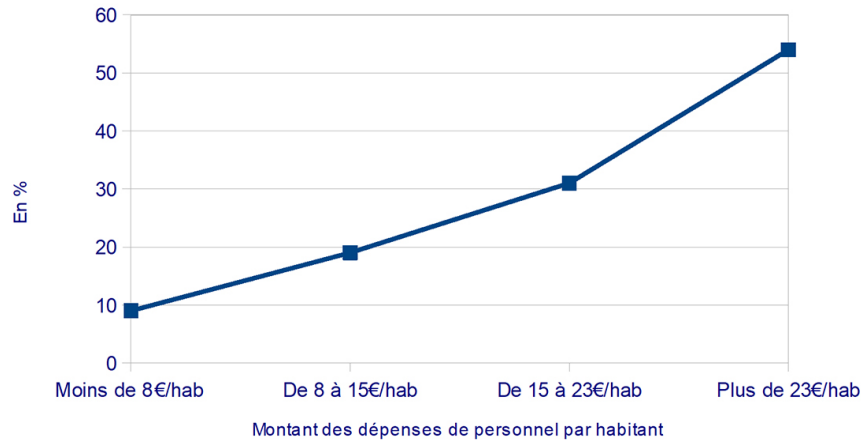
Note de lecture : 25 % des bibliothèques dotées d'un budget d'acquisition inférieur à 2 € par habitant proposent de faibles horaires d'ouverture.

Cette tendance s'observe systématiquement quelle que soit la taille de la collectivité (moins de 2 500 habitants ou de 4 000 à 12 000). Le manque de budget d'acquisition est fortement associé à une faible ouverture des bibliothèques. D'ailleurs, c'est parmi les bibliothèques les plus pauvres que la relation est la plus étroite : les faibles horaires d'ouverture se rencontrent particulièrement davantage parmi les établissements dotés de moins de 2 € par habitant. Un faible niveau de ressources ou d'investissement de la collectivité conduit à de faibles dépenses pour les documents (peu nombreux et renouvelés) mais aussi pour l'ouverture de la bibliothèque.

Des bibliothèques riches de leur(s) personnel(s)

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, le niveau des ressources ne suffit pas à rendre compte à soi seul de l'ouverture des bibliothèques. Pour autant, il semble bien constituer une condition nécessaire. C'est très fortement le cas des dépenses de personnel.

Graphique 13. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon le montant des dépenses de personnel par habitant



Note de lecture : 54 % des bibliothèques dotées d'un budget de personnel supérieur à 23 € par habitant proposent des horaires d'ouverture élargis.

De façon directe et proportionnelle, l'ouverture des bibliothèques (mesurée par les horaires hebdomadaires mais on trouve le même résultat pour le mixte des horaires et du nombre de jours annuels dont le dimanche) augmente avec les dépenses de personnel ou d'acquisition rapporté au nombre d'habitants. Cela est vrai à la fois dans les communes de moins de 1 500 habitants comme dans celles de 4 000 à 12 000 habitants. Les ressources disponibles sont une clé d'une amélioration de l'ouverture des bibliothèques. Les collectivités qui investissent financièrement dans l'embauche de personnels ouvrent plus largement les portes de leur établissement. Ainsi, seules 4 % des bibliothèques dotées d'un budget de plus de 23 € par citoyen proposent des horaires en deçà de la moyenne, quand c'est le cas de 60 % de celles seulement pourvues de moins de 8 €.

Comment les collectivités doivent-elles arbitrer entre dépenses d'acquisition et dépenses de personnel du point de vue des horaires d'ouverture ? En moyenne, les secondes représentent 85 % du total des dépenses cumulées du personnel et des acquisitions. Parmi les bibliothèques qui dépensent le plus pour le personnel (au moins 15 €/hab), celles qui consacrent moins de 90 % au personnel n'offrent pas moins d'horaires élargis que celles qui y dédient au moins 90 %. Il n'y a donc pas de tendance à se dégager. L'équilibre entre ces deux chapitres de dépenses est à trouver localement.

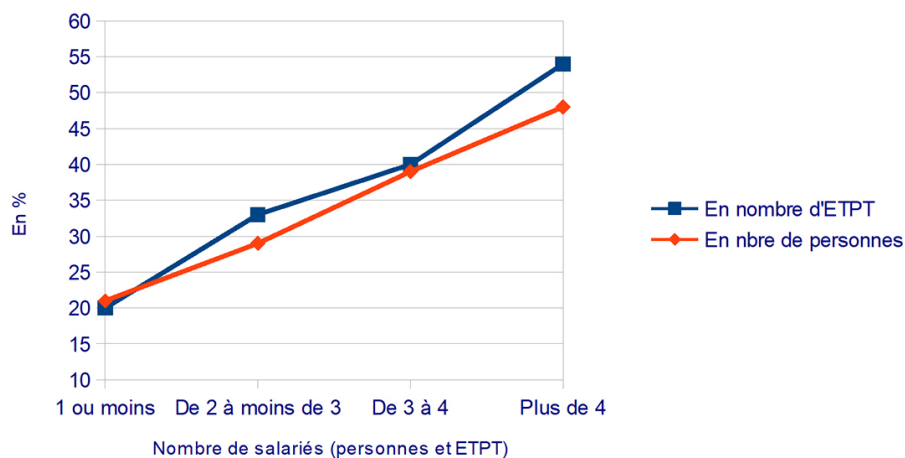
Quels personnels pour des bibliothèques plus ouvertes ?

Parce que les bibliothèques relèvent des équipements recevant du public, leur ouverture suppose du personnel. On peut alors s'interroger sur leurs effectifs, leur composition, leur activité. Quelles sont les conditions qui favorisent ou entravent l'élargissement de l'ouverture des bibliothèques ?

Un personnel salarié nombreux

Une première manière de mesurer l'impact du personnel sur l'ouverture des bibliothèques consiste à comparer les horaires selon le nombre de salariés. Dans notre échantillon, tous les équipements comptent au moins un(e) salarié(e) mais est-ce que ceux qui en comptent plus proposent de plus larges horaires ?

Graphique 14. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon le nombre de salariés et le nombre d'équivalents temps pleins travaillés (ETPT)



Note de lecture : 54 % des bibliothèques dotées de plus de 4 ETPT proposent des horaires d'ouverture élargis.

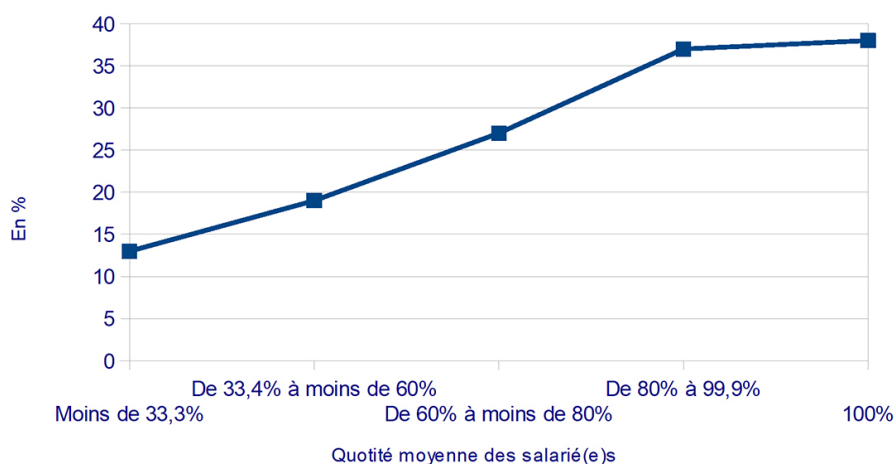
Sans surprise, les bibliothèques totalisant le plus grand nombre de salariés (y compris les non titulaires) sont aussi les plus ouvertes. L'écart est très important puisque la part de bibliothèques aux horaires élargis double quand on passe de 1 à 3 ou 4 salariés. Et cette tendance n'est pas artificielle au sens où elle proviendrait seulement d'un effet de la taille de la commune. Elle s'observe systématiquement, y compris dans celles de moins de 2 500 habitants où la part de bibliothèques aux horaires élargis passe de 22 % (quand le nombre d'ETPT ne dépasse pas 1) à 50 %

(quand il se situe entre 1 et 2). Elle concerne également les équipements les mieux dotés en budget comme celles qui le sont le moins. À comparer des bibliothèques comparables, on constate que le nombre de salariés se révèle fortement déterminant dans l'élargissement de leur ouverture.

Des salariés à au moins 80 %

Mais le nombre de salariés ne dit pas s'ils sont employés à temps plein ou temps partiel. Les données de l'enquête annuelle permettent de mesurer la quotité moyenne pour chaque salarié de la bibliothèque en rapportant le nombre d'ETPT sur le nombre de personnes. Dans l'échantillon, la quotité moyenne d'emploi des salariés est de 65 % et seulement 26 % sont à plein temps. On constate donc une disparité assez grande entre les établissements dans le niveau d'activité qu'ils imposent ou proposent à leur(s) salarié(s). On peut alors se demander si cela n'a pas d'incidence sur l'ouverture des bibliothèques dans le contexte de petites collectivités n'ayant pas recours aux vacataires étudiants, comme cela arrive souvent dans les communes plus importantes.

Graphique 15. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon la quotité moyenne des salariés



Note de lecture : 38 % des bibliothèques dotées de salariés uniquement à plein temps proposent des horaires d'ouverture élargis.

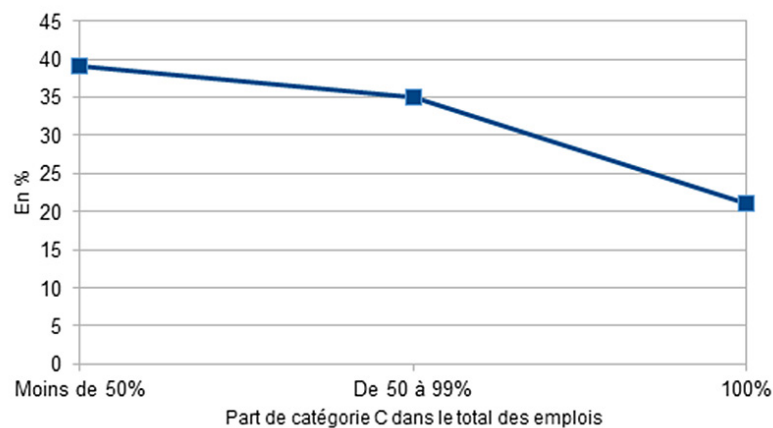
L'extension du taux d'emploi des employés s'accompagne de celle des horaires. Cette tendance vaut dans les bibliothèques employant au moins trois salarié(e)s mais aussi dans celles dans lesquelles n'exerce qu'un(e) salarié(e). En revanche, on ne constate pas de conséquence directe entre l'emploi de temps plein(s) ou de personnel(s) à 80 %, sauf quand il n'y a qu'un(e) salarié(e). Qu'il soit subi ou choisi (l'enquête ne permet pas de mesurer la part de chaque), le temps partiel inférieur à 80 % s'impose au

détriment d'une plus large ouverture des bibliothèques. L'amélioration des horaires d'ouverture pourrait passer par cet effort pour réduire le nombre de temps partiels inférieurs à 80 %.

Une pyramide des emplois pas trop plate

Le questionnaire annuel sur les bibliothèques fournit des informations sur les catégories d'emploi. On peut dès lors mettre en relation la répartition des emplois selon le niveau d'ouverture des établissements. Plus spécifiquement, on peut chercher à mesurer la part des emplois de catégorie C par rapport au total des emplois.

Graphique 16. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon la part de catégorie C dans le total des emplois



Note de lecture : 21 % des bibliothèques dotées uniquement de salariés en catégorie C proposent des horaires d'ouverture élargis.

La part de bibliothèques plus largement ouvertes que la moyenne diminue quand le personnel se compose uniquement de salariés de catégorie C. Ce résultat global s'observe parmi les équipements de plus d'un salarié. Il conduit à poser la question : en quoi la proportion plus élevée de catégories C se traduit-elle par une plus faible ouverture ? Cela tient-il aux caractéristiques supposées propres des personnels de ce cadre d'emploi ou aux conditions qui conduisent à leur part plus importante ?

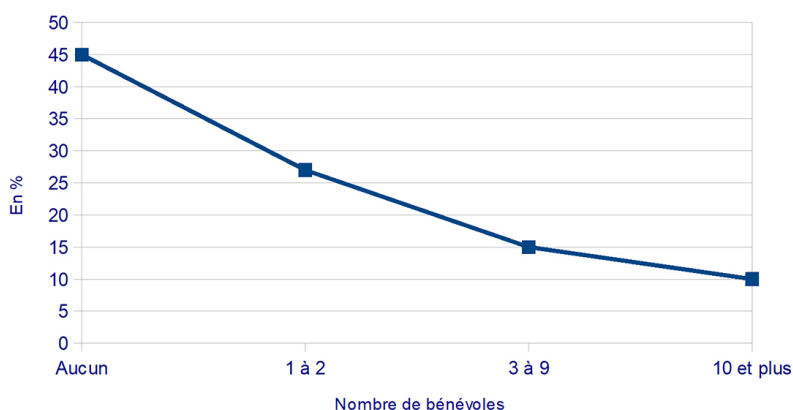
En réalité, il ne s'agit pas tant des différences de statut entre les salariés que des ressources des bibliothèques. Et d'ailleurs, parmi les bibliothèques qui dépensent le plus pour leur personnel (plus de 15 € par habitant), on ne repère plus d'écart significatif entre les équipes composées uniquement de catégories C par rapport aux autres. Autrement dit, faute de moyens, les mêmes collectivités ne peuvent se permettre le recrutement de bibliothécaires de catégorie B et plus largement d'offrir un équipement largement ouvert. Et si 4 % des bibliothèques recrutant moins de 50 % de catégories

C disposent d'un faible budget pour le personnel (moins de 8 €/hab) c'est le cas de 26 % de celles recrutant exclusivement cette catégorie. Enfin, quand on s'intéresse aux bibliothèques avec un(e) seul(e) salarié(e), la proportion d'établissements à horaires élargis est la même qu'il s'agisse d'un(e) catégorie C ou d'un(e) catégorie A ou B.

Des bénévoles mais pas trop

L'ouverture des bibliothèques ne repose pas seulement sur le personnel salarié. Les bénévoles jouent un rôle de plus en plus important au fur et à mesure que la taille de la commune diminue. Dans notre échantillon, ils sont présents dans un peu plus d'un tiers des équipements de 6 000 à 12 000 habitants, et dans deux tiers de ceux de moins de 2 500 habitants. Ayant été bâti sur la présence d'au moins un salarié, notre échantillon ne nous permet pas de mesurer à partir de quelle taille de collectivités le recours aux salariés devient nécessaire. En revanche, on peut chercher à savoir si la présence de bénévoles accroît l'ouverture des bibliothèques.

Graphique 17. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon le nombre de bénévoles



Note de lecture : 45 % des bibliothèques n'ayant pas recours aux bénévoles proposent des horaires d'ouverture élargis.

De façon globale, l'absence de bénévoles augmente très significativement la probabilité d'offrir des horaires élargis de la bibliothèque. Et, à l'inverse, un grand nombre de bénévoles (10 et plus) diminue sensiblement cette tendance. Pour le formuler autrement, si près des deux tiers des bibliothèques aux horaires élargis n'ont pas de bénévoles, près de 80 % de celles qui ont des horaires faibles recourent à ces bonnes volontés. Les bénévoles ont leurs propres contraintes d'emploi du temps qui limitent leur apport à la palette des horaires d'ouverture. Ils ne renoncent pas à leur vie sociale hors de l'équipement qui se déroule souvent au moment même où les bibliothèques pourraient avoir besoin de leurs services. Par ailleurs, leur contribution donne peut-être à la collectivité le sentiment de fournir à la population un service élargi alors

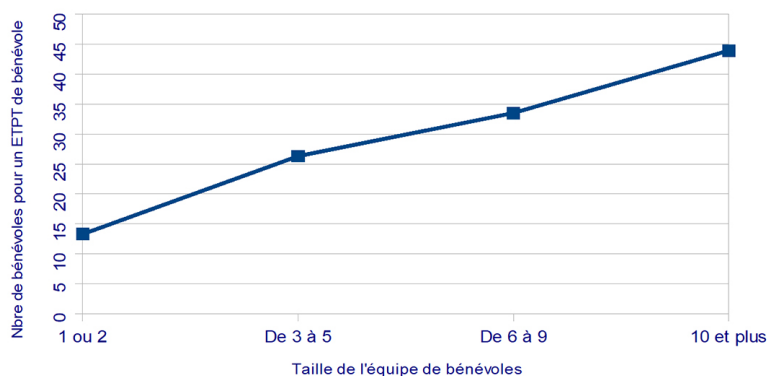
que ce n'est pas réellement le cas. Le recrutement de professionnel(s) apparaît donc nettement comme un atout majeur de l'élargissement des horaires d'ouverture. En cela, l'enquête conforte les incitations des bibliothèques départementales auprès des petites collectivités pour qu'elles sautent le pas de la professionnalisation.

De la même façon, il apparaît que plus la part de travail (mesurée en ETPT) faite par les bénévoles est importante et moins les bibliothèques sont largement ouvertes : les établissements aux horaires faibles comptent la moitié du temps de personnel effectué par des bénévoles alors que c'est 29 % pour ceux aux horaires élargis. Mais est-ce la présence de bénévoles ou la taille de la commune ou encore les moyens alloués à la bibliothèque qui opère dans cette relation ?

Que les collectivités soient petites (moins de 2 500 habitants) ou relativement grandes (4 000 à 12 000), la part des bénévoles augmente dans les bibliothèques offrant des horaires inférieurs à la moyenne. Peu importe donc la taille de la commune mais, en revanche, parmi les établissements les mieux dotés, l'augmentation de la part des bénévoles ne se traduit pas par des horaires d'ouverture plus faibles. C'est sans doute que, dans ce cas, le(s) professionnel(s) assure(nt) l'essentiel des horaires d'ouverture alors que les bénévoles entrent dans des fonctions complémentaires (équipement, accueil de classes, etc.).

Il est assez paradoxal de relever que plus les établissements s'appuient sur des bénévoles nombreux et moins leurs horaires sont élargis. En quoi l'agrandissement de la taille de l'équipe bénévole réduit-elle l'ouverture des bibliothèques ? Une manière de comprendre ce paradoxe consiste à penser que le nombre de bénévoles ne va pas forcément de pair avec le degré d'investissement de chacun. On peut mettre en rapport le nombre de personnes bénévoles avec le nombre d'emplois à plein temps de leur engagement.

Graphique 18. Nombre de bénévoles pour un emploi à plein temps de bénévole selon la taille de l'équipe de bénévoles

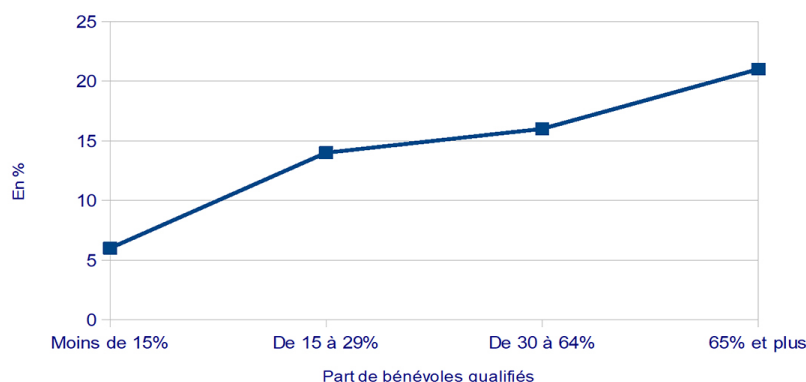


Note de lecture : dans les équipes d'au moins 10 bénévoles, il faut 43,9 bénévoles pour composer un emploi à temps plein de bénévole.

Il apparaît nettement que les équipes de bénévoles les plus nombreuses sont aussi celles qui rassemblent des personnes investies de façon plus limitée. Il faut presque 44 bénévoles pour arriver à un plein temps quand l'équipe compte au moins 10 personnes, contre à peine plus de 13 quand la bibliothèque recourt à un ou deux bénévoles. Autrement dit, plus les bénévoles sont nombreux, moins ils donnent de leur temps. Par ailleurs, les équipes plus réduites sont sans doute plus faciles à organiser. Dès lors, le temps dédié à la mise en place du service empiète moins sur celui consacré à l'ouverture aux publics. À l'inverse, moins ils sont nombreux et plus ils se révèlent en mesure de prendre en charge des plages horaires élargies. Et, sans surprise, les bibliothèques qui ont une équipe de bénévoles largement investis (il faut moins de 5 personnes pour faire un plein temps) sont plus souvent largement ouvertes que celles qui se composent d'une myriade de bénévoles (au moins 40 par plein temps) peu impliqués (23 % contre 10 %).

Le degré d'engagement des bénévoles se double souvent de leur qualification. Là où il faut moins de 5 bénévoles pour remplir un plein temps, plus du quart des établissements fonctionnent avec uniquement des bénévoles qualifié(e)s, alors que c'est moins de 5 % des cas dans les bibliothèques où il faut au moins 40 personnes pour faire un temps plein de bénévole. L'engagement intensif de quelques personnes crée les conditions de leur formation et les deux améliorent l'ouverture des bibliothèques.

Graphique 19. Pourcentage de bibliothèques aux horaires d'ouverture élargis selon la part de bénévoles qualifiés



Note de lecture : 21 % des bibliothèques dont au moins 65 % des bénévoles sont qualifiés proposent des horaires d'ouverture élargis.

On constate que les établissements ayant le taux le plus élevé de bénévoles qualifiés sont aussi davantage ouverts que la moyenne. La formation des bénévoles en vue de l'amélioration du service va dans le sens de l'élargissement de l'ouverture des bibliothèques. Que ce souci préexiste à la qualification ou qu'elle résulte des actions de formation (notamment des bibliothèques départementales), le résultat s'impose. L'encouragement des bénévoles à s'investir dans l'action et dans la formation est sans aucun doute de nature à améliorer les horaires d'ouverture des bibliothèques.

Conclusion

La question des horaires d'ouverture n'est pas le fruit d'une « mode » aussi volatile que futile. Elle prend place à l'intersection entre deux mutations. La première concerne celle qui conduit les services publics à se positionner comme étant au service de la population dans sa diversité plutôt que d'une cause abstraite quand bien même ce serait celle de la Culture. La seconde touche au contenu même de ce que propose cette institution : naguère lieu du document par excellence, la bibliothèque se définit de plus en plus par l'espace public qu'elle propose. Ouvrir plus c'est à la fois nécessaire parce que les publics doivent être pris en compte dans leurs disponibilités et parce que l'usage de l'espace suppose davantage d'amplitude horaire que le seul accès à un stock de documents.

Cette recherche montre d'abord que l'élargissement de l'ouverture des bibliothèques favorise l'usage dont elles font l'objet non seulement au sens de leur espace mais aussi du point de vue des collections qui voient leur rotation améliorée. Ouvrir davantage (et y compris un petit peu) accroît l'attrait des bibliothèques. C'est une conclusion qui devrait intéresser les professionnels comme les élus car cela ne peut qu'augmenter les usages et la satisfaction de la population à l'égard des bibliothèques.

Pour y parvenir, l'enquête révèle des pistes à la fois dans les moyens qui sont nécessaires mais aussi dans l'état d'esprit qui doivent les accompagner. Les efforts budgétaires seront d'autant plus efficaces qu'ils seront mus par une recherche d'amélioration du service rendu aux usagers. Il en va ainsi du nombre de places assises ou de la part dédiée aux services internes dans la surface de la bibliothèque par exemple. Le recrutement de salarié(s), de préférence à plein temps ou à 80 %, apparaît comme une condition de l'amélioration des horaires d'ouverture, de même que la mobilisation de bénévoles peu nombreux et très investis.

Ces résultats ne sont bien sûr que des tendances qui ne disent rien des réalités locales toujours plus complexes. Elles offrent pourtant des pistes de réflexion pour une stratégie d'élargissement de l'ouverture tant au niveau des collectivités que du ministère de la Culture engagé dans cette nécessaire politique de soutien pour des bibliothèques plus ouvertes.

